

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 387€ HT - (SAS) 193€ HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT - (SOCIÉTÉ CIVILE) 216 € HT - (SCI) 185 € HT. Demission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 106 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI : 132€ HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - Cessions d'actions - Résiliation du bail commercial : 193€ HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 149€ HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108€ HT - Changement de patronyme : 56€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023 : 60 (0,189€ HT) - 75/92/93/94 (0,232 € HT) - 91/77/78/95 (0,221€).

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

COMMUNE DE TRIEL SUR SEINE

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21780624900017
Code Postal : 78510
Ville : TRIEL SUR SEINE
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur :

https://triel-sur-seine.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_8962_1008922.html

Identifiant interne de la consultation : MARCHE 2024MF02

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : DE MOURA Elisabeth
email : juridique@triel.fr
Tél : +33 139702269

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Renseignements concernant la situation juridique du candidat : une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du CCP
Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limites de réception des plis : **30 Avril 2024 à 16:00**
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Les services du pouvoir adjudicateur

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Marché pour l'acquisition de produits, équipements et consommables d'hygiène et d'entretien
CPV - Objet principal : 39812100.
Type de marché : Fournitures
Description succincte du marché : Accord-cadre à bons de commande avec montant maximum, ayant pour objet l'achat de produits, de matériels d'entretien et de droguerie pour les besoins de la Ville de Triel-Sur-Seine.
Lieu principal d'exécution du marché : TRIEL SUR SEINE
Durée du marché (en mois) : 48
Valeur estimée hors taxes du besoin : 160000 Euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Mots descripteurs : Produits d'entretien, Hygiène (articles).

Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis : 29 Mars 2024

Constitution de société

Par ASSP en date du 30/03/2024, il a été constitué une SAS dénommée :

O CARETO

Siège social : 19 résidence du parc 78650 Beynes Capital : 5000 € Objet social : Restauration traditionnelle Président : M Laran-

jeiro Kévin demeurant 19 résidence du parc 78650 BEYNES élu pour une durée illimitée Directeur Général : Mme Salgado Virginie demeurant 12 résidence du parc 78650 BEYNES Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VERSAILLES.

Divers société

LES VIGNES

SCI en liquidation au capital de 100 Euros
Siège social :
93 avenue Irène
78670 VILLENES SUR SEINE
RCS VERSAILLES 530 705 128

- Par AGO du 31/12/2023 à 16 h 00, Monsieur Ernst DUVERMAN, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de VERSAILLES.
Pour avis,
Le liquidateur

CAMILLE PRODUCTION NOM COMMERCIAL BIPBIP
SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 79 rue de la Division Leclerc
78460 CHEVREUSE
RCS VERSAILLES 490 713 252

L'assemblée générale extraordinaire du 30/03/2024 a décidé le transfert du siège social à compter du 30/03/2024 et de modifier l'article 5 des statuts comme suit :
- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 79 rue de la Division Leclerc, 78460 CHEVREUSE.
- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 17 rue Paul Valéry, 78460 CHEVREUSE.

L'inscription modificative sera portée au RCS VERSAILLES tenue par le greffe du

tribunal.
pierre cretin gérant

SERALIM
Société à responsabilité limitée au capital de 289 653,13 euros
Siège social : Centre Commercial de la Petite Mauldre 78650 BEYNES
345 052 302 RCS VERSAILLES

Par décisions en date du 08/03/2024, l'associée unique a décidé la transformation de la société en SAS à compter du 08/03/2024. Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après :

Anciennes mentions : SARL au capital de 289 653,13 € divisé en 19 000 parts sociales de 15,24 € Nouvelles mentions : SAS au capital de 289 653,13 € divisé en 19 000 actions de 15,24 € Reformulation de l'objet social : L'exploitation de tous fonds de commerce de vente au détail de produits d'alimentation générale, de viande et de charcuterie-traiteur, épicerie, droguerie, papeterie, mercerie, de tous produits d'entretien et culturels, ainsi que tous autres objets de toutes sortes

Présidente : La SAS GROUPE DUFOUR PRUDHOMME GDP, au capital de 112 000 euros dont le siège social est sis 4, Route de Versailles - 78770 THOIRY, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 689 804 037, représentée par M. Olivier PRUDHOMME
Directrice Générale : Mme Valérie COURRECH demeurant 4 ruelle des Clos 78930 GUERVILLE
Modifications faites au RCS de VERSAILLES.

LES VIGNES

SCI en liquidation au capital de 100 Euros
Siège social :
93 avenue Irène
78670 VILLENES SUR SEINE
RCS VERSAILLES 530 705 128

Le 31/12/2023 à 15 h, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

A été nommé comme liquidateur Monsieur Ernst DUVERMAN, demeurant à 93 avenue Irène - 78670 VILLENES SUR SEINE. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de VERSAILLES

Enquête Publique

publilégal®
AFFICHER.PUBLIER.COMMUNIQUER

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.09.43

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Préalable à la déclaration de projet portant sur l'intérêt général du
Projet de Renouvellement Urbain du quartier du Valibout,
sur la commune de Plaisir

Par arrêté du 29 mars 2024, le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet de renouvellement urbain du quartier du Valibout, sur la commune de Plaisir, et présentant au public l'évaluation environnementale dudit projet.

A cet effet, Monsieur Christian LAMARCHE a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur pour cette enquête publique et Monsieur Bruno FOUCHER en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête aura lieu pour une durée de 33 jours consécutifs, du **lundi 22 avril 2024, 14h00, au samedi 25 mai 2024, 12h00.**

Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public :

- en mairie de Plaisir, 2 rue de la République, 78370 Plaisir, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : le lundi de 13h30 à 19h30 ; le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 9h à 11h45 (hors jours fériés).

- à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Coudre, 78192 Trappes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (hors jours fériés).

- à la Maison des Familles La Mosaïque, 98 avenue François Mitterrand, 78370 Plaisir, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

o Horaires période scolaire : le mardi de 9h à 12h et de 14h à 20h ; le mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (hors jours fériés).

o Horaires vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h (hors jours fériés).

Le dossier d'enquête publique en version numérique pourra également être consulté aux mêmes dates sur un poste informatique situé en mairie de Plaisir accessible aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique en version numérique est aussi disponible durant l'enquête publique sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'adresse suivante : www.saint-quentin-en-yvelines.fr et sur le site <https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-urbain-valibout>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête sur les mêmes lieux.

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public :

- **En mairie de Plaisir : Lundi 29 avril 2024 de 17h00 à 19h30**
- **À la Maison des Familles La Mosaïque de Plaisir : Mercredi 15 mai 2024 de 15h00 à 17h30**
- **En mairie de Plaisir : Samedi 25 mai 2024 de 9h30 à 12h00**

En outre, un registre dématérialisé est également mis à la disposition du public sur toute la durée de l'enquête publique. Ainsi, le public pourra déposer ses observations et propositions sur ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante : renouvellement-urbain-valibout@mail.registre-numerique.fr

Le public pourra consulter ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-urbain-valibout>

Des observations écrites pourront être adressées à Monsieur le Commissaire enquêteur, à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines - Direction de l'Habitat et de la Rénovation Urbaine - Enquête publique Valibout - 1, rue Eugène Hénaff - BP 10118 - 78192 Trappes Cedex, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Les observations écrites adressées par courrier seront consultables sous cette forme en mairie de Plaisir et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture en mairie de Plaisir et au siège de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que sur le site internet de Plaisir et de Saint-Quentin-en-Yvelines aux adresses suivantes : www.plaisir.fr et www.saint-quentin-en-yvelines.fr.

Au terme de la procédure, la Déclaration de projet portant sur le projet de renouvellement urbain du quartier du Valibout à Plaisir sera approuvée par délibération du Conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

EP 24-182 / contact@publilegal.fr

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est

Le Parisien

Publiez
vos annonces
dans Le Parisien

Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble
des départements d'Ile-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces :
01 87 39 82 96 - legales2@leparisien.fr

CONTACT COMMERCIAL :

01 84 21 09 27

leparisien.annonces-legales.fr